

JOURNEES DU PATRIMOINE 2024

A la découverte des canalettes et des croix de chemins.

LE CANAL DE SAINT MARTORY

Pourquoi un canal ?

Les échanges économiques et sociaux ont toujours reposé sur les routes et les cours d'eau. La vallée de la Garonne est une voie de communication importante entre les Pyrénées et Toulouse. Le fleuve a été utilisé dès l'Antiquité pour acheminer des matériaux de construction, calcaire et marbre (marbre de Saint-Béat), sur Toulouse. Le trafic atteint son apogée entre le XVIII^{ème} et le milieu du XIX^{ème} siècle. Cependant la Garonne ne permet que la navigation de petites embarcations dans des conditions assez difficiles.

Un projet à l'initiative d'un soldat du Premier Empire.

Dominique Mescur de Lasplanes, dont le nom est méconnu aujourd'hui est pourtant lié au canal de St-Martory tout autant que celui de Pierre Paul Riquet au canal du Midi. Né à Toulouse le 30 juin 1775, diplômé de Polytechnique, Dominique Mescur de Lasplanes embrasse une carrière militaire de 37 ans de 1794 à 1831. Ses états de service en tant qu'officier supérieur du génie l'amènent à parcourir les confins de l'Europe durant les campagnes napoléoniennes.

C'est dans les plaines de Lombardie, au pied des Alpes italiennes qu'il découvre les bienfaits des canaux et de l'irrigation. Devant ces vertes plaines Milanaises, il ne peut que s'enthousiasmer et constater notre retard et notre impuissance à lutter contre les sécheresses. Dans sa tête, une idée germe et, de retour au pays, il s'assigne à développer l'irrigation.

En 1807, il fait la reconnaissance de la vallée de la Garonne de Toulouse à Montréjeau ; il est convaincu : le massif pyrénéen peut arroser les plaines qui sont à ses pieds. L'objectif d'un tel ouvrage est double : outre le transport de marchandises, ce canal doit permettre l'irrigation des cultures sur les coteaux ouest de la Garonne. Mais les campagnes napoléoniennes le font repartir sur le front. A l'abdication de l'empereur marquant la fin des hostilités, il revient enfin au pays et se remet à sa quête. De son mérite il est fait chevalier de la Légion d'honneur (1814) et chevalier de l'Ordre royal (1818). Tout comme Pierre Paul Riquet qui rêvait de son canal depuis son château au pied de la Montagne Noire, Dominique Mescur de Lasplanes imagine son système de canaux depuis ses terres sur les hauteurs de Colomiers. Les travaux aboutissent à un premier mémoire appuyé par une carte de terrain. Le Conseil Général, dans sa séance du 25 juin 1818, lui accorde un accueil favorable mais malheureusement classé sans suite. Ce n'est que 25 ans plus tard en 1838 qu'une commission nommée par le nouveau préfet de Haute Garonne Onfroy de Bréville voit le jour pour examiner le projet de Mercur de Lasplanes. La commission comporte, outre les porteurs du projet, le comte Caffarelli du Falga, alors conseiller général de l'arrondissement de Cazères et maire de Lavelanet, ainsi que Charles de Rémuzat, alors conseiller général de l'arrondissement de Muret. Cette commission relance le projet qui est confié à l'ingénieur en chef Montel qui ne tarissait pas d'éloges sur les remarquables travaux de Mercur de Lasplanes.

En 1846, la ville de St-Martory apprend l'adoption par la Chambre des députés du projet de loi sur le canal de navigation et d'irrigation de St-Martory à Toulouse. A cette nouvelle, la population entière gagne les rues, les cloches sont sonnées à la volée, les musiciens sortent leurs instruments. Un feu de joie illumine un pont sur lequel toute la ville s'est réunie. Le lendemain sera plus solennel : le matin, des salves de canons retentissent jusqu'au village voisin, les drapeaux nationaux pavoisent les rues, Une distribution de pain a même lieu aux cris répétés de « Vive le Roi ! Nous avons le Canal !» A neuf heures du soir, un cortège constitué du Maire, M.de Lorde, entouré de son conseil municipal et de ses administrés parcourt la ville au son de la musique militaire et aboutit sur le pont. Le premier magistrat prononce une allocution tout en se félicitant d'un tel projet.

Malheureusement Dominique Mescur de Lasplanes s'éteint à l'âge de 76 ans, le 4 mars 1851, au milieu des siens. Comme Pierre Paul Riquet, il ne verra pas l'achèvement de son œuvre.

Soixante ans de réflexions et d'étude : entre le premier plan de Mescur de Lasplanes en 1807 et le décret impérial d'approbation définitive du projet en 1866, presque soixante ans se sont écoulés, soixante ans de réflexions et de notes. Mescur de Lasplanes ne se montrait pas opposé à la navigation dont il comprenait l'intérêt économique mais l'irrigation devait être privilégiée avant tout, c'était le fil directeur de ses travaux.

Avec l'apparition du chemin de fer, le projet de canal navigable est abandonné, et c'est un canal d'irrigation qui est construit en 1866.

Du projet à la réalisation

Le canal est construit par la Compagnie d'irrigation entre 1866 et 1877.

Le mercredi 24 janvier 1877 est la date retenue pour la mise en fonction du canal de Saint-Martory, d'une longueur de 71,18 kilomètres. La dénivellation totale depuis sa prise d'eau à Saint-Martory jusqu'à son déversement dans le Touch à Tournefeuille est de 140 mètres. Il a nécessité l'exécution de nombreux ouvrages d'art tels que chutes, ponts, pont-canal, siphon pour le passage de la rivière Louge, prise d'eau, déversoirs.

C'est à partir de ce canal principal que toute une série de canaux secondaires ont été réalisés au fur et à mesure, eux-mêmes ramifiés en toile d'araignée tissant son réseau d'irrigation. Ce réseau de canaux secondaires atteignait en 1888 une longueur de 178,434 km, soit le tiers des canaux projetés par la compagnie. Après tant d'années de vicissitudes, en cette fin du XIX^{ème} siècle tout un terroir se voyait enrichi d'un bien des plus précieux. L'accès à l'eau ouvrait de nouvelles perspectives agricoles et industrielles mais aussi ouvrait la voie à la distribution d'eau potable dans nos villages par le biais de fontaines et réservoirs, une amélioration certaine de la qualité de vie porteuse d'un avenir meilleur.

Un contrat de concession est souscrit pour concéder le canal durant cinquante ans à la compagnie anglaise General Irrigation and Water Supply Company of France Ltd. puis au Conseil général de la Haute-Garonne. Le Service départemental de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SDEA) jouit ainsi d'une concession à perpétuité depuis 1927.

Depuis 2010, ce service est devenu indépendant sous forme de syndicat mixte. L'exploitation du canal de Saint-Martory est donc confiée au Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne (SMEA) pour la fourniture d'eau brute, sous l'appellation « Réseau 31 ».

En 2023, Réseau 31 expérimente, avec l'aide du bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), la recharge des nappes phréatiques en période hivernale en captant les eaux du canal de Saint-Martory.

Actuellement Le canal de St Martory est alimenté par les eaux de la Garonne ; le canal principal parcourt 71,2 km depuis sa prise d'eau à Saint-Martory jusqu'à Toulouse. Il alimente un système hydrographique avec plus de 150 km de canaux, 90 km de fossés et 220 km de rivières réalimentées.

Rôles et fonctions

Le canal rend aujourd'hui encore bien des services.

Le canal de Saint Martory est un vecteur d'aménagement du territoire, de développement économique et de politique publique de l'eau sur le département de la Haute-Garonne.

Le système de Saint-Martory s'inscrit comme une réponse durable aux enjeux dans les domaines :

- sanitaire : alimentation en **eau potable** de plus de 200 000 habitants Cazères, Le Fousseret, Lherm, Roques-sur-Garonne, Tournefeuille)
- agricole : **irrigation** de plus de 10 000 ha de surface agricole, soit un quart des surfaces irriguées dans la Haute-Garonne
- environnemental : alimente et maintient les cours, en contribuant à l'hydrographie de la plaine de la Garonne, et assure le **soutien des étiages** des rivières Louge et Touch aval
- industriel : **défense incendie** SEVESO 2 (Antargaz Boussens) - ZI du Bois Vert (Portet-sur-Garonne) - refroidissement industriel (usine SETMI à Toulouse)
- énergie renouvelable : producteur **d'énergie hydroélectrique** (six micro-centrales électriques, dont celle située à Mondavezan, propriété du conseil départemental, utilisent la force motrice de l'eau du canal)

- ludique : agrément des territoires (**alimentation des lacs** de Peyssies, Fonsorbes, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille, La Ramée, Reynerie et Le Mirail) en limite de la commune de Toulouse.

RÉSEAU 31 s'investit depuis de nombreuses années dans la problématique de la noyade des grands gibiers sur le canal de Saint-Martory, par la mise en place de dispositifs favorisant leur sortie des eaux (rampes et drome). Dans la continuité des actions engagées, la convention d'études et de recherche conclue en février 2014, avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne, vise à une meilleure connaissance des noyades de ces grands gibiers (secteurs propices aux chutes, périodes, populations...) et permettra également d'apprécier l'efficacité des dispositifs de préservation réalisés par RÉSEAU31. Ce partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs devrait par ailleurs très prochainement s'étendre sur un projet de régulation du ragondin.

Les canaux secondaires

Le Conseil Général a concédé la construction et la gestion du canal en contrepartie d'engagements, dont la création de canaux secondaires, dits « canalettes » afin de mailler le territoire. Le concessionnaire avait obligation de construire les canaux dès lors que les souscriptions permettaient de dégager un revenu brut de 6% dès la première année grâce aux redevances perçues, soit environ le coût de la construction.

La Compagnie devait construire 452kms de canaux secondaires mais prit beaucoup de retard en raison de la révolution et des guerres qui appauvrirent les paysans par ailleurs assez timorés et peu enclins à souscrire les abonnements de 50 ans qui auraient financé ces canaux secondaires.

« Souscrivez, c'est la souscription qui fera le canal »

Le projet initial du canal comportait 3 branches secondaires : St Lys, Muret et Cornebarrieu. La zone de Muret était cultivée majoritairement en vignes, initialement peu rentables car consommant peu d'eau (donc peu de souscriptions envisageables). L'arrivée du phylloxera, en imposant la submersion des vignes en hiver, rendit cette branche plus nécessaire. Bien que techniquement facile à réaliser, elle ne vit pas le jour par manque de souscriptions. La branche de Cornebarrieu fut abandonnée car les terres concernées pouvaient être alimentées par la branche de Saint-Lys. Quant à cette dernière, elle ne vit jamais le jour car elle nécessitait un ouvrage d'art de 2 millions de francs qui ne fut jamais financé.

Sur 30 000 ha irrigables potentiels, 13 333 furent éligibles, mais au maximum, en 1917, 3163 ha étaient souscrits. (418 ha 82 a 52 ca en 1877, un an après la mise en service du canal)

En 1967, 1767 ha étaient souscrits, alors que 11 000 ha étaient desservis, ce qui n'empêchait pas les bêtes d'y boire.

Pour bénéficier de l'arrosage, chaque parcelle devait être aménagée, pour un coût d'environ 500F. Même si la Compagnie consentait une avance de 100F, cela restait un frein à la souscription.

La canalette acheminait l'eau en limite supérieure des exploitations, à charge ensuite pour l'agriculteur de réaliser les rigoles (ou filioles) sur ses terres et d'entretenir la prise d'eau. L'arrosage des parcelles se faisait par submersion et le surplus rejoignait la nappe phréatique (augmentation constatée du niveau des puits en été)

Un exploit technique

Réseau 31 est chargé de l'entretien de tous les canaux et cours d'eau réalimentés. Une emprise minimum de 2 m de chaque côté des canaux est obligatoire pour permettre l'accès aux techniciens, cependant les exploitants s'exonèrent souvent de cette obligation et cultivent jusqu'en limite du canal.

Le tracé du canal est optimisé pour garantir une pente faible et constante afin de couvrir le plus grand territoire possible. Ainsi, à Bérat, le canal est-il à 20 mètres au-dessus du niveau de la Garonne !

Ce tracé rencontre bien des obstacles : routes, cours d'eau, pentes trop importantes. Pour les franchir, les ingénieurs inventent des dispositifs adaptés. La seule limite à leur inventivité est le coût des ouvrages d'art. On construit ainsi des ponts-canals (la route ou le cours d'eau passe sous le canal), des aqueducs, des ponts pour franchir le canal. On crée également des déversoirs pour réguler les niveaux.

Le canal est creusé à la main, avec pelles, pics et pioches. Un terrassier moyen excave 8m³ de roche par journée de 10 heures. La majorité de ces déblais servait à l'édification des talus, mais une partie pouvait être transportée comme pour le nivellement du cimetière du Lherm, par exemple. Un rouleur muni d'une brouette pouvait transporter 15 m³ par journée, et un chargeur pouvait jeter 15 m³ par journée.

Les ouvrages étaient construits à partir de trois matériaux de base : la brique foraine, solide et résistante aux intempéries, les galets de quartzite (galets de Garonne) reliés par du mortier et la pierre de taille pour les points saillants ou les couronnements de maçonneries.

Les fuites éventuelles étaient réparées pendant la période de « chômage » : au mois de mars, le canal était vidé pour permettre les réparations et le nettoyage. En effet, si les dépôts d'alluvions permettaient le colmatage spontané des fuites, ils s'accumulaient en certains endroits et gênaient l'écoulement des eaux.

La pente du canal doit être faible pour que l'eau ne circule pas trop vite, ce qui conduirait à une érosion rapide de la cuvette et des talus. Pour rattraper les écarts, des chutes maçonnées sont aménagées (par exemple au Lherm). Au pied de la chute, l'eau est recueillie dans un puisard d'où elle remonte pour ressortir ralenti.

Ce ne sont que quelques exemples des nombreux et ingénieux aménagements qui ont fait que le canal est encore aujourd'hui très vivant et utile.

A Lamasquère

3 ruisseaux parcourent le territoire de Lamasquère :

- L'Ousseau, sous-affluent de la Garonne, se jette dans le Touch à Tournefeuille. D'une longueur de 26,2 km, il prend sa source sur la commune du Lherm et s'appelle alors le Riou Tort.
- Le Ruisseau des Baradas, affluent du Touch, d'une longueur de moins de 10km prend sa source à Labastidette et se jette dans le Touch après la ferme de Lamothe.
- Le Houssat, d'une longueur de moins de 10 km prend sa source à Labastidette et vient se jeter dans le « Retouch » à Fonsorbes.

Ces cours d'eau sont gérés, c'est-à-dire réalimentés selon les périodes de l'année, par Réseau 31 en fonction des besoins en eau des exploitations agricoles.

Les exploitations peuvent également être alimentées par des canaux secondaires du canal de St Martory :

- Le canal de l'Aounou longe l'Houssat en bordure de la zone forestière qui jouxte le château puis poursuit vers le centre du village en limite de la plaine sportive jusqu'au réservoir de la route de la Fougrouse pour réalimenter le Touch à Fonsorbes.
- Le canal du Moulin qui rejoignait le ruisseau des Baradas. Il n'est plus en activité en l'absence de besoin d'irrigation.



Canal de l'Aounou

Monographie

de la

Commune de Lamasquère

Par J. M. P. Instituteur.

I. — Description physique de la commune.

La commune de Lamasquère est située sur la rive gauche de la Garonne, au nord-ouest de l'arrondissement de Muret et à l'est du canton de St Lys. Elle est bornée au levant et au midi par la commune de Muret, au couchant par celle de St Clar et par celles de St Lys et de Seysses au nord.

Sa superficie est de 613 hectares. Une distance de 7 kilomètres, la sépare tant de son chef-lieu de canton St Lys, que de Muret, son chef-lieu d'arrondissement ; elle est à 23 kilomètres de Toulouse, son chef-lieu de département.

Le sol de la commune est plat, argileux au couchant et argilo-calcaire au levant. En général, il est riche partout, excepté au levant ; mais la vigne donne des productions merveilleuses là où les céréales ne réussiraient que très imparfaitement.

Les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Lamasquère sont : au couchant, la rivière du Touch et le ruisseau du Baradas ; au levant, les ruisseaux du Houssat et de l'Aussau.

Le Touch a la source dans la forêt de Fabas ; le Baradas et le Houssat l'ont dans la commune de Labastidette, et l'Aussau dans celle du Lherm.

Depuis 1879, la commune est traversée aussi par deux rigoles que la Compagnie du Canal d'irrigation de St Martory a fait construire pour le service de ce canal. On désigne ces rigoles sous les noms de Canaux des Moulins et de l'Aounou. Le Canal des Moulins entre dans la commune près de la maison Rousseau, passe au couchant du hameau de Caillaoué, traverse le chemin vicinal ordinaire de Lamasquère à St Lys au hameau de Lauzet et se dirige vers le Moulin en longeant le côté droit du chemin. À 500 mètres environ du Moulin, il prend la direction du Nord jusqu'à son entrée dans la commune de Seysses.

Le canal de l'Aounou entre dans la commune au même endroit que le ruisseau du Houssat ; il longe la rive gauche du ruisseau jusqu'à la rencontre du chemin vicinal ordinaire de Lamasquère à Muret, traverse le chemin et se dirige ensuite vers le village en suivant le côté droit du chemin. Arrivé à la maison Dupuis, le canal prend la direction du nord ; environ 200 mètres plus loin, il prend celle du couchant jusqu'à la rencontre du chemin de grande communication de Lamasquère à Toulouse par les Vitarelles. Après avoir traversé ce chemin, il reprend la Direction du nord, passe au hameau de Lafougarouse et entre dans la commune de Seysses en conservant la même direction.

Il n'est pas possible de préciser le débit de la rivière du Touch ni celui des ruisseaux de Baradas, du Houssat et de l'Aussau qui coulent tantôt plus et tantôt moins, suivant que la pluie est plus ou moins abondante ou que les arrosants laissent plus ou moins passer l'eau des canaux. Leurs crues dépendent aussi de la quantité des eaux pluviales qui s'y réunissent. Les principales sont celles de 1855 et de 1875.

Deux chemins aboutissent à la rivière du Touch, l'un par la Métairie du Boa et l'autre par le Moulin. Ces chemins relieront un jour la commune de Lamasquère à son chef-lieu de canton. Actuellement, le chemin du Boa est intercepté par le Touch ; le chemin du Moulin est aussi très mauvais. Les piétons et les cavaliers peuvent seulement passer par ce chemin pour aller sur S^t Lys ; pour y aller avec un attelage, on doit prendre le chemin de grande communication N° 64, de Lamasquère à Toulouse, jusqu'à la rencontre du chemin N° 6 de Muret à S^t Lys qui passe à 2 kilomètres environ du village de Lamasquère.

Au levant du village, il y a deux viviers, l'un au midi du chemin vicinal de Lamasquère à Muret, et l'autre au levant du chemin vicinal de Lamasquère à Seysses. Ces viviers, qui servent d'abreuvoir et de lavoir publics, appartiennent à la commune qui en afferme le droit de pêche. Le premier communique au second par un aqueduc dont la construction remonte à l'année 1857.

Pour les besoins du ménage, chaque famille a pour ainsi dire son puits ; l'eau en est très salubre.

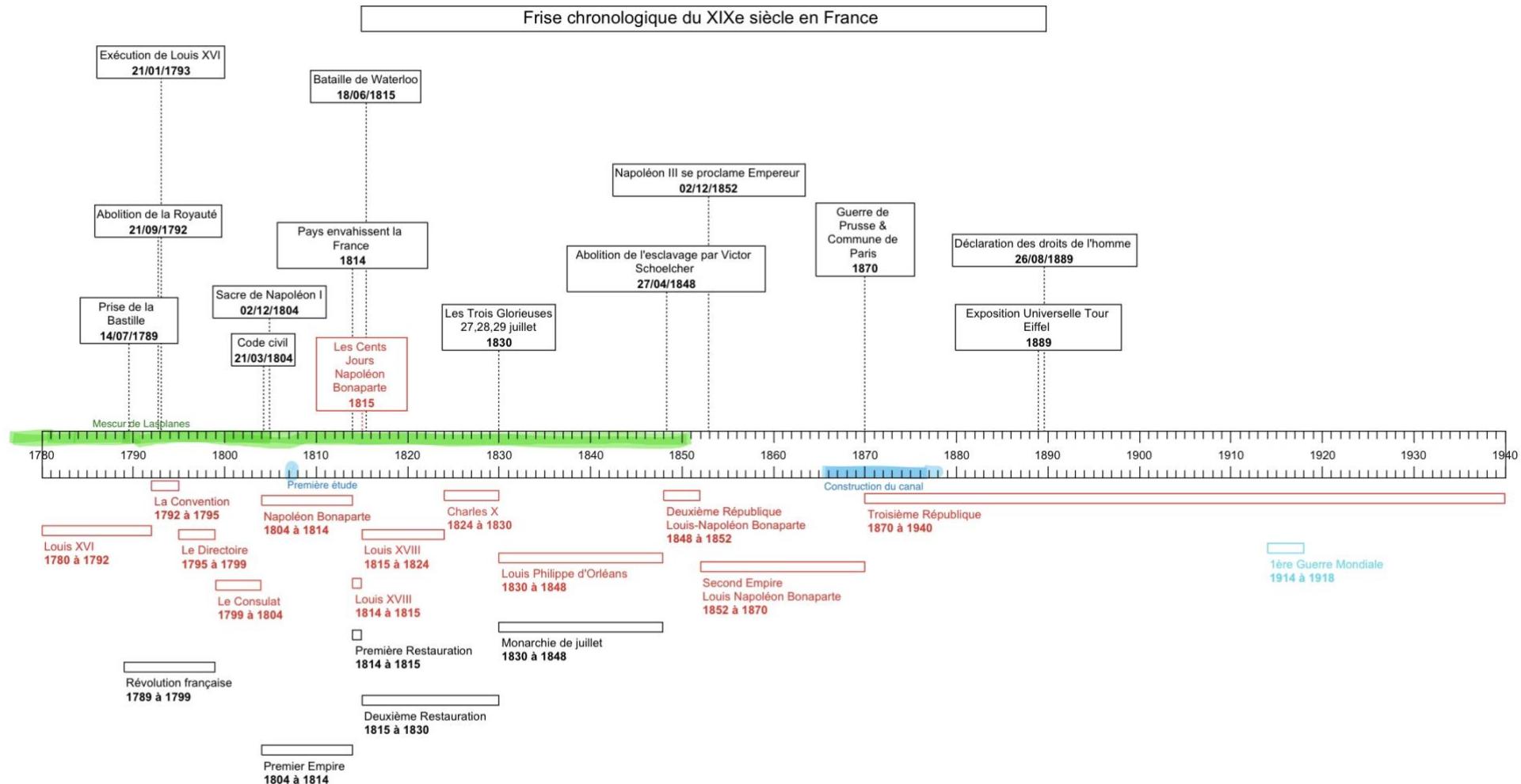
L'altitude de la commune de Lamasquère est de 179 m au-dessus de l'Océan Atlantique. Sa situation géographique a fait placer la commune dans la région du sud-ouest.

Les vents les plus ordinaires sont : les vents d'autan et les vents d'ouest.

La température moyenne est d'environ 13 degrés au-dessus de zéro.

En général, les habitants de Lamasquère tiennent l'intérieur de leurs maisons dans un état convenable de propreté. Ceux du village balaien même la partie de la rue, située devant leur maison, surtout depuis le pavage des rigoles dont la date remonte à l'année 1876 .

Annexe 2 :



Sources :

- Revue du patrimoine du Murétain, Numéros 22, 25 et 26
- Réseau 31
- Monographie sur la commune de Lamasquère rédigée en 1885 par Monsieur Pons, Instituteur.
- Wikipédia
- www.frisechronos.fr

Pour en savoir plus, fiche Wikipédia :

